



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 026-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.86

Déposée le : 03.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Hurni (Frutigen, PS) (porte-parole)
Zimmermann (Frutigen, UDC)
Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)
Schwarz (Adelboden, UDF)
Müller (Adelboden, PEV)
Egger (Frutigen, PVL)
Studer (Meiringen, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.03.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Maintien de l'hôpital de Frutigen et de son offre de prestations actuelle

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de présenter, en collaboration avec le groupe Spitäler FMI AG et les communes concernées, les mesures financières et structurelles nécessaires pour assurer la pérennisation du site hospitalier sur le long terme ;
2. de renforcer le rôle de l'hôpital de Frutigen au sein du système de santé régional et de reconnaître son importance pour la population locale ;
3. de maintenir le service d'obstétrique à Frutigen afin de garantir aux futures mères et aux familles une prise en charge proche de leur domicile.

Développement :

L'hôpital de Frutigen joue un rôle indispensable dans la couverture en soins médicaux de base du Kandertal et des régions avoisinantes. Le service d'obstétrique et son système de sages-femmes agréées est connu bien au-delà des frontières communales et offre aux mères en devenir un accompagnement complet pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum.

L'hôpital de Frutigen est essentiel pour la couverture en soins de la région : outre son service d'obstétrique, il propose aussi un service de médecine générale ainsi qu'un service d'urgences

très importants. La fermeture de certaines unités de l'hôpital pourrait mettre en péril à plus long terme l'ensemble de l'infrastructure médicale du Kandertal.

L'offre de soins de santé dans les régions rurales doit être non pas affaiblie, mais renforcée : alors que l'on promeut les centres de santé et les grands hôpitaux, les hôpitaux plus petits, mais non moins importants sur le plan stratégique, risquent de disparaître.

La proximité d'un service d'obstétrique avec le domicile répond à un besoin élémentaire de la population : fermer la maternité signifierait pour les femmes de la région l'obligation de se déplacer jusqu'à Thoune ou Interlaken. En cas d'urgence ou d'accouchement rapide en particulier, un tel trajet comporte des risques considérables pour la mère et l'enfant.

Par conséquent, le Conseil-exécutif est chargé de rechercher activement, en collaboration avec le groupe Spitäler FMI AG et les communes, des solutions pour maintenir l'hôpital de Frutigen et tout particulièrement son service d'obstétrique, afin de garantir à long terme une couverture médicale sûre et de proximité dans le Kandertal.

Motivation de l'urgence : L'hôpital de Frutigen joue un rôle clé dans le réseau de soins intégrés. Une fermeture ou une limitation de l'offre affaiblirait l'ensemble de l'infrastructure médicale de la région. Il faut engager des mesures de toute urgence pour pérenniser la couverture de soins dans le Kandertal.

Destinataire
– Grand Conseil